

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 80 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2688 - Prix : 1€

Éditorial

Contre la politique de Macron et du grand patronat, le combat continue !

Chômage : le gouvernement voit une baisse *Page 4*

L'ARS complice de Clinifutur *Page 5*

Bagatelle (Sainte-Suzanne) : les habitants demandent des comptes aux gribouilles de la gestion de l'eau *Page 6*

Des listes Lutte ouvrière pour faire entendre le camp des travailleurs *Page 8*

Il y a cinquante ans : La création du SMIC *Page 12*



Contre la politique de Macron et du grand patronat, le combat continue !

Avec la réforme des retraites, la détestation de Macron et de son gouvernement s'est encore accrue dans les classes populaires. Ce n'est que justice, et les derniers forfaits des ministres et députés macronistes ne vont rien arranger. Vendredi dernier, la ministre Pénicaud a combattu au Parlement une proposition de loi visant à prolonger de cinq à douze le nombre de jours de congé pour les parents venant de perdre un enfant. Le tout, au nom des intérêts des entreprises. Devant l'indignation générale, et après que même le Medef a trouvé que c'était un peu gros, le gouvernement a fait machine arrière. Mais l'épisode montre, s'il en était besoin, que ces gens-là ont un portefeuille à la place du cœur.

Leur mesquinerie est à l'image de celle des capitalistes qu'ils servent. Michelin, par exemple, qui ferme une usine à la Roche-sur-Yon en Vendée, demandait aux 600 salariés qu'elle licencie de rembourser ou de rendre les pneus auxquels ils avaient droit à prix réduit.... En 2018, Michelin a fait 1,68 milliard d'euros de profits, soit quelques millions de pneus. Mais il n'y en a jamais assez pour les actionnaires ! Michelin a aussi dû faire machine arrière, sans doute parce qu'elle a estimé que cela pouvait lui coûter plus cher en image de marque qu'en pneus...

On nous parle de baisse du chômage, mais la réalité est que les capitalistes enchainent les plans de licenciements. Mi-janvier, Auchan annonçait 517 suppressions d'emplois. Cora menace maintenant 1 077 salariés de licenciement, au motif qu'ils ont refusé un changement de leur contrat de travail. Cora a déjà supprimé 8 000 emplois en dix ans, et continue de faire des profits.

Quant au gouvernement, après la réforme des retraites, il prépare d'autres mesures aussi révoltantes, comme la baisse ou la suppression des APL pour des centaines de milliers de familles ou l'ouverture des commerces alimentaires jusqu'à minuit, au mépris de la vie de leurs salariés. Tous les jours, gouvernement et patronat alimentent la colère. Alors que la SNCF se plaint d'avoir perdu de l'argent, elle récompense financièrement les non-grévistes ! La RATP, quant à elle, sanctionne des grévistes. Même des lycéens opposés à la réforme du bac se retrouvent sanctionnés par des proviseurs aux ordres des rectorats.

Les directions peuvent recourir à la répression, les grévistes ne sont pas vaincus. D'autres secteurs sont en lutte, comme celui des incinérateurs en Ile-de-France, où une partie du personnel est réquisitionné. Les avocats et les professions libérales étaient en grève lundi 3 février. Les hôpitaux le seront de nouveau le 14, afin de revendiquer les moyens qui leur manquent cruellement pour soigner correctement les patients. Et ce jeudi 6 février, une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et de manifestations a eu lieu.

Nombre de politiciens, grands et petits, sont en campagne pour les élections municipales de mars, à l'exemple d'Édouard Philippe qui espère se refaire une santé au Havre. Bien des travailleurs voudront utiliser ces élections pour sanctionner le gouvernement, même si elles ne peuvent mettre un coup d'arrêt aux attaques contre les classes populaires. Elles peuvent permettre cependant de s'exprimer clairement contre la politique du gouvernement et des capitalistes. Il faut faire entendre la colère qui s'est manifestée ces dernières semaines. C'est dans cette perspective que Lutte ouvrière présente de nombreuses listes.

Nos candidats ne sont pas des politiciens ou des notables. Ce sont des ouvriers, des employés, des techniciens, des manutentionnaires, des membres du personnel hospitalier ou des enseignants. Ils et elles ont été engagés depuis le 5 décembre dans la mobilisation contre la réforme des retraites. Ils se présentent pour s'opposer non seulement à Macron, mais au-delà, au pouvoir sans limite des capitalistes. Ils ne se présentent pas comme de meilleurs gestionnaires de la commune. Ils disent que les communes devraient être des points d'appui pour les luttes des travailleurs. Ils mènent dans ces élections le même combat que dans les entreprises, dans les grèves et les manifestations.

Cette mobilisation contre la réforme des retraites a été salutaire. Pour faire reculer le gouvernement, les travailleurs n'ont d'autre choix que la lutte de classe. Et celle-ci se poursuit. Cette bataille sur les retraites n'est pas finie. La guerre continue.

Réforme des retraites : tous perdants !

Le texte sur la réforme des retraites adopté en Conseil des ministres vendredi 24 janvier comprend une étude consacrée à son impact, une étude qui ne parvient pas à masquer les reculs importants que subirait une grande partie des retraités.

Tout d'abord, ce texte confirme, s'il en était besoin, que le gouvernement n'a pas du tout retiré de son projet le dispositif instaurant un malus sur les pensions des salariés qui partiraient avant un âge pivot susceptible d'évoluer en fonction de critères comme l'espérance de vie, l'équilibre des caisses de retraites.

L'étude gouvernementale reconnaît que la mise en place du nouveau système de retraite imposerait à au moins 20 % des salariés de travailler jusqu'à 67 ans avant de pouvoir bé-

néficier d'une pension pleine et entière. Une agente territoriale spécialisée des écoles maternelles (Atsem) connaîtrait des pertes de pension pour tout départ avant 67 ans, allant jusqu'à 7,15 % pour un départ à 62 ans, soit 98 euros en moins par mois que dans le système actuel. Et le gouvernement a le front de prétendre que son système de retraite à points serait plus profitable aux salariés les plus modestes !

Le gouvernement prétend aussi que les femmes seraient les grandes gagnantes de la réforme. Une version provisoire de l'étude d'impact faisait apparaître qu'en prenant leur retraite entre 62 et 65 ans, les mères de famille de deux enfants risquaient de perdre de 50 à 300 euros par mois, que leur carrière soit complète ou

interrompue. Devant un tel résultat, le gouvernement a préféré faire disparaître toute simulation faisant référence à une mère de famille.

Malgré tous ses efforts, le gouvernement a bien du mal à trouver des exemples prouvant que sa réforme mettrait en place un système plus redistributif, comme il le prétend. Ce qui apparaît clairement est sa volonté de faire des économies aux dépens des retraités. Il est ainsi prévu que les dépenses consacrées aux retraites baisseraient de 3 milliards d'euros par an d'ici 2050. C'est sans doute l'une des seules prévisions de cette étude d'impact qui ne soit pas mensongère et que le gouvernement fera tout pour mettre en œuvre.

EDF : nouvelle augmentation des tarifs électriques

Le gouvernement a confirmé la nouvelle augmentation du prix de l'électricité de +2,4%. Elle s'applique à partir du 1^{er} février 2020 pour les particuliers et les petits professionnels.

Les tarifs réglementés avaient déjà bondi de 5,9% au 1^{er} juin, puis augmenté de 1,23% au 1^{er} août, portant donc l'augmentation à 10 % en l'espace d'un an.

Quelles sont les raisons d'une telle accélération des hausses de ce produit de première nécessité ? D'une part la nécessité pour EDF de renflouer ses caisses suite au déficit abyssal accumulé à cause des défauts de construction sur les supergénérateurs EPR qu'EDF construit à Flamanville en Normandie, mais aussi en Finlande. D'autre part, l'obligation qui est faite à EDF de vendre à prix coûtant 25 % de sa production nucléaire à ses concurrents (Direct Energy, Poweo, Engie) de par la loi

Nome, (Nouvelle organisation du marché de l'électricité) votée le 7 décembre 2010 par la majorité de droite du parlement français, sous le gouvernement de Fillon et la présidence de Sarkozy.

Ainsi donc les petits usagers sont rackettés aujourd'hui pour combler le déficit creusé par la gestion erratique

de la direction d'EDF, mais aussi pour remplir les poches de ses concurrents capitalistes.

Remboursez !

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 7 FÉVRIER de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 8 FÉVRIER de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 22 FÉVRIER de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 23 FÉVRIER de 8H30 à 10H00

Chômage : le gouvernement voit une baisse

D'après les dernières statistiques publiées le 27 janvier par le ministère du Travail, le chômage aurait baissé en 2019 de 3,3 % pour les demandeurs d'emploi de catégorie A, ceux qui n'ont eu aucune activité, et d'un peu plus de 3 % en prenant en compte toutes les catégories de demandeurs d'emploi, y compris ceux qui effectuent quelques heures de travail par mois.

Certains commentateurs évoquent le durcissement des nouvelles conditions d'inscription à Pôle emploi : l'obligation d'avoir travaillé 6 mois sur 24 mois, au lieu de 4 mois sur 28, aurait empêché une partie des chômeurs de s'inscrire au quatrième trimestre 2019. Et cela expliquerait le chiffre de chômeurs en forte baisse pour ce trimestre-là. Mais, quelles qu'en soient les raisons, il reste que le nombre de demandeurs d'emploi, sur l'ensemble du territoire (outre-mer compris, sauf Mayotte), se monte encore à 6,415 millions de personnes.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, s'est félicité de ce résultat, qui témoigne selon lui de la réussite de la politique gouvernementale. Les aides au patronat et les plus grandes facilités pour licencier auraient enfin permis de faire baisser le chômage.

Ceux qui nous volent en grand...

Il y a 13 mois, le 1^{er} janvier 2019, le préfet, sous la pression des Gilets Jaunes, décidait de diminuer le prix de la bouteille de gaz de 1,17 €, le portant à 16,25 €.

Au 1^{er} février 2020, la pression de la rue ayant disparu l'État et les majors pétroliers ont fait repartir le prix du gaz à la hausse et pas que ! Il est passé ce 1^{er} février à 18,68 €. Ce qui fait une augmentation de 15 % en un an.

Sur la même période, mais après un an d'inflation, le Smic lui, n'a été augmenté que de 1,2 %.

Remboursez !

« Le chômage baisse et tout le monde s'en fout », aurait déclaré un autre ministre, dénonçant l'ingratitude de l'opinion. Mais ce ne sont pas ces chiffres sujets à caution et instantanés qui peuvent effacer la réalité vécue par les travailleurs : celle des centaines d'emplois supprimés dans la grande distribution, comme encore récemment à Auchan, des fermetures d'usines comme Ford à Bordeaux ou Peugeot dans le Doubs, ou celle des suppressions de

postes dans les banques ou l'industrie pharmaceutique, comme Sanofi. Voilà les préoccupations quotidiennes de bien des salariés.

Début décembre, Le Maire lui-même, à propos de l'avenir de l'emploi dans les grandes sociétés, évoquait la possibilité d'un « carnage », avec par exemple la suppression de 15 000 emplois dans le secteur automobile. Aujourd'hui, il a l'autosatisfaction facile et la mémoire courte.



BQP : ou comment amuser la galerie

Comme l'ancien Bouquet Qualité Prix (BQP) avait été critiqué par les consommateurs réunionnais, car y manquaient nombre de produits de consommation courante (œufs de poules élevées en plein air, sucre, haricots rouges, thon en boîte, eau en bouteille, shampoing, etc.), le nouveau BQP sélectionné par l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus (OPMR) en a soi-disant tenu compte ! Une sélection de 205 produits de consommation courante a donc à nouveau été opérée suite à un sondage mené par Ipsos auprès de 3000 personnes pour un prix plafond.

Las, il y manque cette fois-ci les fruits et produits frais qui, c'est vrai, ces derniers temps, ont eu le vilain inconvénient de grimper en flèche... pas comme les salaires, les retraites et les minima sociaux qui se traînent

lamentablement derrière et à qui il faudrait donner un sérieux coup de pouce, ce que se refusent à faire patrons et gouvernement qui préfèrent nous amuser avec leur BQP



L'ARS complice de Clinifutur

Fin janvier, la presse locale revenait sur les pratiques douteuses de la clinique des Orchidées au Port qui durant cinq années entre 2014 et 2019, a réalisé des opérations de cancers digestifs en toute illégalité au su de la Sécu qui les remboursait et de l'ARS jusqu'à ce que celle-ci...légálise l'activité en octobre 2019 !

En effet, la clinique, qui appartient au groupe Clinifutur qui possède également plusieurs autres établissements dont la clinique Sainte-Clothilde et la clinique de La Paix à Saint-Benoît, opérait des patients

sans l'autorisation jusqu'alors accordée aux seuls hôpitaux publics du sud et de l'ouest et à la clinique privée Durieux au Tampon.

L'ARS, loin de sanctionner le groupe Clinifutur, a légalisé ses pratiques a posteriori en reconnaissant que « *cette décision traduit une régularisation en cours des activités effectuées sans autorisation, sous réserve d'une stricte conformité aux exigences de qualité et de sécurité des soins* ».

L'ARS a agi ainsi soi-disant pour « *préserver l'équilibre entre les éta-*

blissements publics et privés et encourager un partenariat public/privé... ».

Mais en réalité, elle s'est prosternée devant ce groupe qui, grâce à elle, continue en toute tranquillité de réaliser des superprofits avec ces opérations très lucratives.

Une fois de plus, le gouvernement par le biais de son agence régionale de santé, dépouille les hôpitaux publics pour permettre l'enrichissement des capitalistes du secteur de la santé.

Comme au temps des colonies ?

Lors d'une interview sur RMC le 3 janvier, Ségolène Royal ex-candidate aux présidentielles et ex-ministre déléguée à l'Enseignement scolaire auprès du ministre de l'Éducation nationale en 1997 a déclaré qu'à cette période le ministère de l'Éducation « *mutait discrètement les [enseignants] pédophiles et si possible dans les Outre-mer comme ça c'était loin et on n'en entendait plus parler* ».

L'association des maires de Guyane a réagi aussitôt à cette annonce en adressant une lettre à Macron.

À La Réunion, un collectif s'est créé dans le but d'obtenir des explications sur ces agissements qu'il qualifie de « scandale d'État ».

En révélant publiquement les pratiques nauséabondes de son ministre, Ségolène Royal avoue en quelque sorte sa complicité avec un système pourri en haut lieu qui préférerait se débarrasser de malades en sachant qu'ils continueraient de servir en Outre-mer, au lieu de les obliger à se faire soigner.

L'ex-ministre prétend vouloir briser aujourd'hui le tabou sur les agressions sexuelles. Mais pendant des années elle s'est tue de peur d'éclabousser le gouvernement auquel elle appartenait et de réduire ses chances d'accéder à l'Élysée qu'elle briguait en 2007.

Vivement que les travailleurs assainissent cette société !



Wikipedia.org

Rend larzan la !

L'annonce de la coupe franche dans la part du budget consacrée aux actions culturelles ne s'est pas faite sans réaction.

Pendant quelques jours, comédiens musiciens, associations culturelles, techniciens, directeurs de salles ont manifesté leur mécontentement devant la Région. C'est sous les huées et un maloya spécialement concocté pour lui que Didier Robert a démarré sa séance plénière.

L'action des acteurs culturels a porté ses fruits puisque le lendemain Robert a déclaré qu'il allait « réabonder » le budget de la culture au moins de juin au même montant que l'an dernier.

Donn a li don !

Budget de la Région : Robert sacrifie la culture et l'apprentissage

Jeudi 30 janvier, la Région a adopté son budget 2020...en baisse de 258 millions (moins 25%) par rapport à celui de 2019. La culture chute de façon vertigineuse avec 73 % de moins (-10 millions). L'éducation (-15 M€), l'apprentissage et la formation professionnelle (-35 M€), la réhabilitation des logements (-4 M€) subissent les coups de sabre de Didier Robert.

Le président de la Région rejette la faute sur l'État qui serait dans une « logique de recentralisation ».

Recentralisation de l'État ou non, la cure d'amaigrissement décidée par Didier Robert ne concerne pas les investissements dans la NRL pour le plus grand bien de ses amis patrons qui continuent de lui réclamer des millions.

Bagatelle (Sainte-Suzanne) : les habitants demandent des comptes aux gribouilles de la gestion de l'eau

Dans le quartier Bagatelle de Sainte-Suzanne, certains habitants ont découvert en novembre le démarrage d'un chantier de mise aux normes des eaux usées. Cela les a d'autant plus étonnés que tous les riverains concernés étaient déjà raccordés à un réseau qui fonctionne sans problème depuis une trentaine d'années ou s'étaient dotés, pour ceux qui ne pouvaient pas le faire, de fosses septiques conformes à la réglementation.

Les choses ont pris une autre tournure quand les services de la Cinor (la communauté de communes du Nord de l'île) leur ont remis une notice leur demandant d'accepter ces

travaux et de s'engager à payer les frais de raccordement sur leur partie privative. Après renseignement, ces travaux se montent à deux, voire trois mille euros en fonction de l'éloignement des maisons de la rue ! Cela a déclenché l'indignation de beaucoup qui faisaient remarquer qu'ils payaient largement et depuis longtemps la compagnie fermière des eaux Runeo, pour le traitement de ces eaux usées (contribution qui s'élève à présent à plus de la moitié des factures d'eau) ainsi que la Cinor, par le biais des impôts locaux.

Après s'être concertés, ils ont décidé de signer une pétition pour avoir de la part de la mairie et de la

Cinor les informations que ces collectivités auraient dû leur communiquer avant le commencement des travaux. Tous les riverains concernés, plus d'une trentaine, ont signé.

À cela s'ajoute le fait que l'entreprise chargée de la pose des nouvelles canalisations a défoncé les rues sur des centaines de mètres, mais les a rebouchées de façon si grossière qu'il faut aujourd'hui aux riverains zigzaguer avec leurs voitures à travers les creux pour ne pas abîmer leurs suspensions, sans compter les risques de chutes pour les piétons et les cyclistes.

Presse antillaise : silence on ferme !

Aux Antilles françaises, le journal de droite *France Antilles* (ex-groupe Hersant dont fait partie le Figaro) vient d'être liquidé, laissant sur le carreau quelques 235 salariés, et ce malgré les conséquentes aides de l'État données à ses propriétaires.

Suite à la fermeture de ce journal, il n'y a plus de quotidien dans les départements des Antilles- Guyane.

La concurrence capitaliste fait des ravages dans la presse comme elle en fait dans tous les autres secteurs éco-

nomiques. Seuls les plus puissants restent... et encore ! Leurs actionnaires mettent en avant la baisse, réelle, du lectorat mais qui s'est souvent déporté sur la presse en ligne appartenant aux mêmes. La prétendue diversité de la presse fond comme neige sous le soleil capitaliste.

À La Réunion, les deux derniers quotidiens papier que sont *Le Quotidien de La Réunion* et le *JIR* sont eux aussi en difficulté, mais c'est la Ré-

gion et non l'État qui est venue à leur secours en leur allouant des aides financières. Des coupes claires ont malgré cela été effectuées parmi l'effectif de leurs rédactions, appauvrissant en conséquence la qualité et la diversité de leurs articles et contribuant à la désaffection de leurs lecteurs.

Et en attendant, lisez et soutenez la presse révolutionnaire telle que *Lutte ouvrière*, la seule indépendante du patronat et de l'État à son service !

Davos : les capitalistes lavent plus blanc

Cette année, le thème central du forum économique mondial qui réunit chaque hiver dans la station suisse de Davos les principaux milliardaires et leurs serviteurs politiques, était le réchauffement climatique et l'écologie.

Une brochette de ministres macronistes, Brune Poirson, à l'Écologie, Bruno Le Maire, à l'Économie, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, sont venus promettre aux grands patrons le soutien sans faille de l'État pour accompagner la transition écologiste. Christine Lagarde, directrice de la BCE et Kristalina Georgieva, sa

remplaçante au FMI, ont expliqué « qu'investir dans une économie bas carbone est un bon stimulus économique » et qu'il fallait « intégrer les risques environnementaux dans les portefeuilles des investisseurs ». Pour faire bonne mesure et apporter la contradiction, Trump est venu en personne pourfendre « les socialistes écologistes qui menacent les États-Unis ».

Tout cela n'est pas qu'une farce grotesque. Après avoir détruit les grands espaces naturels, pollué les océans et les nappes phréatiques, pillé les ressources, réchauffé le cli-

mat, asphyxié des centaines de millions de personnes, les capitalistes se préparent à faire de l'argent à grande échelle avec l'écologie. Au nom de la transition énergétique, les gouvernements se préparent à subventionner sans limite leurs grands groupes nationaux. Tant que les travailleurs ne les auront pas expropriés, les capitalistes chercheront à spéculer sur la peau du dernier ours polaire et à faire des profits en vendant de l'air pur, même s'il n'en reste plus qu'un litre.

Aéroports régionaux : une gestion de haut vol

En moins de dix ans, alors qu'ils étaient auparavant propriété de l'État, gérés par les collectivités locales, les chambres de commerce et d'industrie (CCI), comme c'est encore le cas à La Réunion, une grande partie des aéroports français ont été privatisés, en totalité ou en partie.

Ces aéroports sont devenus, pour le plus grand bonheur des nouveaux propriétaires, de véritables machines à cash, le transport aérien ne cessant de progresser. Vinci a été le principal bénéficiaire de ces privatisations, puisqu'il contrôle actuellement douze aéroports, parmi lesquels Lyon-Satolas, Rennes, Nantes, Clermont-Ferrand, Grenoble... Eiffage se lance

également dans la partie et a acheté récemment l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Ces deux compères sont également, comme par hasard, parmi les principaux concessionnaires d'autoroutes.

En décembre dernier, le président de la métropole de Lyon, David Kimelfeld, avait poussé son cri de protestation contre Vinci, gestionnaire de l'aéroport de Lyon-Satolas : « *Depuis sa privatisation en 2016, Aéroport de Lyon a distribué 74 millions d'euros de dividendes à ses actionnaires... Non seulement Vinci distribue l'ensemble des bénéfices à ses actionnaires, ce qu'on ne fait jamais dans une entreprise, mais il pioche dans*

les réserves de trésorerie. » Évidemment, Kimelfeld n'a rien d'un révolutionnaire. Il n'est que le concurrent de Gérard Colomb aux prochaines élections, lui qui se félicitait d'avoir trouvé en Vinci « un opérateur, un vrai », et un partenaire de confiance.

Mais, visiblement, vider la caisse au profit des actionnaires n'est pas une spécialité lyonnaise. Dans tous les aéroports privatisés, la quasi-intégralité des bénéfices sont transformés en dividendes, et l'essentiel des fonds de trésorerie remontent aux actionnaires, avec la complicité des collectivités locales.

Les vœux doux de Girardin au patronat des DOM

Jeudi 30 janvier, c'était le branle-bas de combat au ministère de l'Outre-mer. En l'absence de la ministre, Annick Girardin, c'est son chef de cabinet, le général Xavier Ducept qui a prononcé ses vœux aux patrons des DOM. Il a rappelé que l'ajustement de l'exonération des coti-

sations patronales sur les salaires des travailleurs domiens jusqu'à l'équivalent de 2 Smic au lieu de 1,7 avait coûté à l'État quelques 37 millions d'euros et le nouveau prêt de développement Outre-mer (le PDOM) et les fonds d'investissements ont été portés à 29 millions au

lieu de 16 en 2018.

On ne pourra donc pas dire que le patronat des DOM, jamais satisfait, est mal servi ! Mais pourquoi le ministère tient-il tant à souligner, ce que nous savons déjà, que le gouvernement est au service des patrons ?

Bâtiment : les plus mal logés sont les travailleurs !

Les dirigeants de la Capeb, syndicat du patronat des petites entreprises du BTP, ne sont pas satisfaits de la baisse des sommes consacrées par les pouvoirs publics à la construction des logements sociaux.

Ils représentaient 35 % du BTP en 2013, ce pourcentage est tombé à 13 % en 2019. Et seuls 1953 logements sociaux ont été construits l'an dernier 2046 en 2018 et 2676 en 2015 (*Le Quotidien* du 1er février 2020). En fait, la majeure partie des crédits publics à la construction sont passés dans la construction de la NRL, toujours pas finie, et bénéficie essentiellement aux grandes entreprises (Colas, Vinci, Eiffage) et l'argent manque pour construire les logements dont a besoin la population (il

en manque 30 000 dans l'île, de quoi embaucher tous les ouvriers du BTP au chômage). Cet argent manque parce que l'État le distribue sans compter justement au patronat, au grand avant tout.

Les petits patrons réclament leur part du gâteau, car ce qui compte aussi pour eux, c'est de se remplir les poches avant celles de leurs salariés.

En finir avec le manque de logement et le chômage dans le secteur de la construction, seuls les travailleurs pourront imposer, par leurs luttes, et parce qu'ils y ont intérêt, eux, de façon vitale !



Salazie : sous-développement, chômage et exploitation

Dans le cirque de Salazie, le chômage affecte 44 % de la population, une population qui compte dans ses rangs 58 % de personnes aux ressources inférieures au seuil de pauvreté.

L'essentiel de l'économie de cette commune s'organise autour d'un nombre limité d'activités : l'agriculture et l'élevage, le tourisme et les services municipaux.

Ceux qui n'y trouvent pas de travail sont contraints de se rendre dans les Bas pour gagner leur vie, voire de quitter le cirque.

Les patrons des hôtels, des pro-

priétés foncières ou de la seule entreprise de production qu'est Léo ne se privent pas d'utiliser cette situation pour imposer les bas salaires et leurs conditions à ceux qui recherchent un emploi. Ceux qui en obtiennent un sont fréquemment victimes du chantage au licenciement et de multiples humiliations. À l'inverse, cette situation permet aux patrons du cirque d'imposer leur pouvoir discrétionnaire sur leurs salariés... tant que ces derniers ne s'organisent pas pour mettre y des limites !

Élections communales à Salazie : que candidats patronaux !

À l'approche des élections municipales, seuls trois candidats se sont faits connaître. L'actuel maire de droite (UDI), médecin de son métier, Stéphane Fouassin, Eric Eclapier, un agriculteur et Giovanni Delettre, de Croire et Oser, chef d'entreprise.

Les travailleurs exploités et les chômeurs qui constituent la grande majorité des habitants du cirque n'auront donc aucune raison de voter pour l'un ou l'autre de ces candidats qui ne représentent, ni de près, ni de loin, leurs intérêts.

Des listes Lutte ouvrière pour faire entendre le camp des travailleurs



Mairie de Saint-Benoît

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars. La plupart des candidats mettent en avant des listes sans étiquette politique déterminée et affirment défendre exclusivement les intérêts particuliers de leur commune.

Cela reflète sans doute la situation des toutes petites municipalités, là où le maire est souvent la personne qui accepte de se dévouer pour la collectivité. Mais c'est un mensonge éhonté dans les villes, où les maires sont des politiciens au service des puissants et de leur propre carrière.

Ils se prétendent apolitiques, le temps de cette élection, pour ne pas

payer la facture des partis qui se succèdent au gouvernement. Le PS et LR, qui se sont partagé le pouvoir et la responsabilité des attaques antiouvrières pendant des décennies, sont durablement déconsidérés dans l'électorat populaire. Mais il n'aura pas fallu deux ans à LREM, le parti de Macron, pour l'être à son tour. Les électeurs sont donc conviés à choisir entre des programmes locaux bien creux et bien limités, la partie obligatoire, commune à tous les politiciens, comportant l'inévitable profession de foi écologique, la promesse sempiternelle d'attirer les investisseurs, l'assurance que la sécurité publique sera défendue.

Les travailleurs doivent utiliser politiquement ce scrutin. Mais sanctionner Macron est bien insuffisant, car il n'est que l'exécutant des volontés des grandes familles capitalistes. C'est l'ensemble de leur système qu'il faut mettre en cause, et c'est du point de vue des travailleurs qu'il faut le faire. C'est pourquoi Lutte ouvrière présentera des listes pour « Faire entendre le camp des travailleurs ». Contre les capitalistes qui étranglent la société pour le profit de quelques-uns, il faut mettre en avant les intérêts collectifs du monde du travail. Contre ceux qui prêchent la résignation, il faut poursuivre ce que les cheminots, les travailleurs de la RATP et tous ceux qui se battent contre la réforme des retraites ont commencé. Il faut affirmer que les travailleurs sont capables de renverser l'ordre social capitaliste, d'exercer eux-mêmes le pouvoir et de débarrasser le monde de l'exploitation.

Les travailleurs ont à prendre conscience de leurs intérêts collectifs et de leurs possibilités sociales, ils ont à s'organiser en vue du combat. La présence de listes Lutte ouvrière dans ces élections municipales veut y contribuer.

DANS LES ENTREPRISES

LÉO DE SALAZIE

Le patron enrage de ne pas parvenir à mater ses salariés

Depuis la grève des ouvrières et ouvriers de cette entreprise de production d'œufs en avril 2019, le patron n'a eu de cesse de pourchasser tous ceux qui y avaient participé.

Il a tout d'abord licencié le candidat tête de liste CGTR au CSE, puis après s'être un peu calmé suite à la mobilisation de ses salariés, a recommencé à leur mener la vie dure en utilisant le harcèlement permanent et les coups de gueule.

Dernièrement, il s'est permis de jeter, de rage, le sandwich d'un ouvrier qui travaillait au calibrage des

œufs sous prétexte qu'en chutant ledit sandwich aurait pu détériorer le tapis sur lequel défilent les œufs bien que le casse-croûte du salarié se soit trouvé à plus d'un mètre du poste de travail du salarié. Ce dernier a été licencié.

En neuf mois dix salariés ont été sanctionnés sur un effectif de trente cinq, dont 5 licenciements, 4 avertissements et 1 démission suite à la pression du patron.

L'objectif de ce dernier est d'expulser de son entreprise toutes celles et tous ceux qui se mobilisent pour

leurs droits élémentaires : le paiement des heures supplémentaires, l'augmentation des salaires, quasiment tous au Smic, même avec 25 ans d'ancienneté, l'amélioration de leurs conditions de travail, et bien sûr le respect qui leur est dû de la part de l'employeur.

Malgré la hargne de cet exploitateur, les travailleurs de Léo tiennent bon et ne s'en laissent pas compter. Ils se préparent à réagir collectivement à la prochaine menace de licenciement qui vise encore l'un des leurs, le 6 février.

DANS LE MONDE

IRAK

La répression n'éteint pas la colère

En Irak, douze personnes ont été tuées et 230 blessées suite aux manifestations du week-end des 25 et 26 janvier. Depuis des mois, la contestation se fait entendre dans la rue, malgré la répression. Les classes populaires n'en peuvent plus du chômage, de la misère, de la corruption gouvernementale, de la présence des milices de toutes obédiences. Le Premier ministre Adel Abdel-Mahdi, au pouvoir depuis 2005, placé par les États-Unis après leur invasion de l'Irak, a démissionné le 29 novembre. La clique au pouvoir espérait par-là éteindre l'incendie. Mais la contestation se poursuit.

La veille de ce week-end sanglant, le 24 janvier, le dirigeant religieux chiite Moqtada al-Sadr avait organisé avec succès une « marche du million » à Bagdad contre la présence des États-Unis en Irak. Il est certain que le récent assassinat du gé-

néral iranien Soleimani et de son lieutenant le 3 janvier n'a pu qu'attiser la haine de l'impérialisme américain. Les classes populaires ont conscience d'être prises en étau entre celui-ci et l'Iran, et beaucoup craignent qu'une nouvelle guerre ne dévaste le pays.

Moqtada al-Sadr a gagné une popularité durant l'occupation américaine de 2003 à 2009, parvenant à organiser des centaines de milliers d'Irakiens des classes pauvres de Bagdad dans une puissante milice en s'appuyant sur ce sentiment. Son parti était apparu comme soutenant les centaines de milliers de manifestants des faubourgs populaires de Bagdad et du sud du pays, en révolte déjà contre la dégradation de leurs conditions de vie. Devenu la première force d'opposition au Parlement en 2018, il a participé depuis aux coalitions au pouvoir. Au lendemain de sa

« marche du million », il a retiré son soutien à la contestation, donnant « le feu vert au gouvernement pour réprimer les manifestations », comme l'a déclaré un manifestant. Et ce dernier poursuivait : « Nous considérons cela comme une trahison du sang des martyrs et des sacrifices des partisans de Moqtada al-Sadr. » Celui-ci essaie visiblement de se montrer responsable vis-à-vis du pouvoir.

La situation ne cesse en effet de se détériorer depuis des années, du fait des guerres successives déclenchées par l'impérialisme américain, de la déstabilisation qu'elles ont entraînée, avec l'émergence de diverses milices, dont celles de l'organisation État islamique, et de la corruption du régime en place. Aujourd'hui, une nouvelle génération ne veut plus subir cette situation.

Le plan de guerre de Trump

Mardi 28 janvier à Washington, le président américain Donald Trump a présenté ce qu'il qualifie de plan de paix entre Israël et les Palestiniens. Le seul fait qu'aucun représentant de ces derniers n'ait assisté à cette réunion indique qu'il ne fait qu'accéder à toutes les demandes des dirigeants israéliens les plus extrémistes.

Trump propose que les colonies israéliennes, installées en vertu du droit du plus fort en Palestine occupée, soient annexées à Israël et reliées à ce pays par des routes sous contrôle militaire. Le territoire laissé aux Palestiniens serait de ce fait encore plus morcelé qu'il ne l'est aujourd'hui. De plus, le plan ne dit rien du sort des Palestiniens vivant dans les zones promises à l'annexion.

Israël annexerait également la plus grande partie de la vallée du Jourdain et toutes les terres qui donnent accès à l'eau. En échange, si l'on ose dire, les Palestiniens recevraient deux morceaux du désert du Neguev afin d'y développer agriculture et technologies de pointe. Une

proposition tout aussi fumeuse, sans financement, que celle qui consiste à relier la bande de Gaza à la Cisjordanie ... par un tunnel. Trump a certes parlé de milliards de dollars pour développer l'économie palestinienne. Mais son seul acte concret en la matière reste la suppression des crédits américains pour l'aide aux réfugiés palestiniens vivant dans des camps.

En outre, les Palestiniens seraient désarmés, sommés de reconnaître Israël comme un État juif, c'est-à-dire d'approuver la politique de ses dirigeants les plus réactionnaires, et d'admettre que Jérusalem en est la « capitale indivisible ».

Enfin, le plan proclame que les Palestiniens expulsés par la force en 1948, lors de la guerre qui vit la naissance de l'État d'Israël, et leurs descendants ne sont pas des réfugiés, et qu'Israël n'a pas à se préoccuper de leur sort. Et moins encore, évidemment, à envisager un éventuel retour.

L'affaire est d'abord une mise en

scène concoctée par le Président américain et le Premier ministre israélien pour faire pièce à leurs difficultés intérieures. Trump est en campagne. Quant à Benjamin Netanyahu, poursuivi pour corruption, abus de confiance et détournement de fonds, il ne voit de salut que dans son éventuelle réélection le 2 mars. Mais sur le fond, ce plan prolonge la politique des dirigeants israéliens qui depuis des décennies enferment le peuple palestinien dans une prison de plus en plus étroite. Quant à l'impérialisme, il tient à conserver un allié fidèle au cœur d'une région stratégique.

Alors, comme par le passé, la seule issue laissée au peuple palestinien est la révolte. Cette révolte finira par rejoindre celles qui embrasent déjà la région contre l'impérialisme et les régimes corrompus. Elle finira aussi par trouver la solidarité de ceux des Israéliens qui refusent le rôle de gardiens de prison et de poste avancé de l'impérialisme.

MADAGASCAR

Famine et remaniement ministériel

Sur les 48 millions de personnes menacées de la famine en Afrique australe, 800 000 vivent dans le sud de Madagascar, pays de 23 millions d'habitants.

À défaut de résoudre les problèmes vitaux de la population pauvre du pays, Andry Rajoelina, le président malgache, a décidé de remanier son gouvernement en le rajeunissant et en y faisant entrer toute une flopée de hauts fonctionnaires, diplômés des grandes universités européennes et américaines.

Le rajeunissement des ministres, c'est dans l'air du temps, ça fait chic et moderne, mais ceux qui ont faim se fichent pas mal de l'âge des ministres. Ce qui compte pour eux c'est de savoir si le gouvernement va mettre à leur disposition les moyens



d'acheminer les aliments qui leur permettraient de se nourrir, eux et leurs enfants.

Rajoelina s'est illustré récemment par sa décision d'en finir avec l'habitat insalubre dans la capitale... en

chassant tous les habitants des quartiers pauvres et en les renvoyant à la périphérie d'Antananarivo. Compte-t-il gérer avec les mêmes méthodes le problème de la faim ?

Macron appelle les USA à l'aide

Lors du sommet du G 5 Sahel à Pau, Emmanuel Macron avait imploré les USA de ne pas retirer leurs troupes de la région. Lundi 27 janvier, la ministre française de la Défense, Florence Parly, a réitéré cette demande auprès de son homologue américain à Washington.

Dans le partage de la planète instauré entre les grandes puissances, c'est à l'impérialisme français qu'il revient de faire régner l'ordre dans ses anciennes colonies. C'est là son dernier pré carré, tout ce qu'il a hérité de son immense empire colonial. En contrepartie, les hommes d'affaires français, les Bolloré, Total ou Bouygues, y bénéficient d'un droit privilégié à piller les richesses de ces pays, dont les dirigeants suivent la politique décidée à Paris, dont ils sont largement dépendants.

Mais, même cette zone limitée,

l'impérialisme français a de plus en plus de mal à la tenir seul. Ses troupes ont dû quitter le Centrafrique, où le gouvernement mis en place sous François Hollande ne contrôle plus aujourd'hui que la capitale d'un pays en proie au chaos. Dans le Sahel, il ne se passe pas de semaine sans que soient perpétrées des attaques meurtrières contre les soldats des pays concernés ou ceux de l'ONU, et même contre l'armée française. Cela a contraint le gouvernement français à augmenter le nombre de ses soldats présents. Mais est-ce suffisant du point de vue de l'impérialisme et du chaos qu'il entretient dans cette région du monde ?

L'armée américaine a 7 000 hommes positionnés en Afrique, des forces spéciales, des bases de drones, des avions capables d'opérer des ravitaillements en vol et des capaci-

tés d'espionnage sans commune mesure avec celles dont dispose son homologue française. Sans l'aide militaire de l'impérialisme dominant, la situation des troupes françaises risque de s'aggraver encore, a reconnu la ministre des armées françaises, Florence Parly.

Mais les dirigeants américains ont leur propre agenda, et ils considèrent qu'entre brigands impérialistes il faut savoir se partager le travail. Quitte à laisser le gouvernement français et son armée se tirer eux-mêmes du borbier où ils se sont fourrés.

CAPTURE FRANCE 24



Troupes françaises au Sahel.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Suivez le blog de
Nathalie Arthaud :

<http://www.nathalie-arthaud.info>

ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €

Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme deeuros

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

[contact@lutte-](mailto:contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)

[ouvriere-ile-de-la-reunion.org](http://lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org)



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282

Il y a cinquante ans : La création du SMIC

Nous reproduisons ci-dessous un article du journal trotskyste antillais Combat ouvrier

Le SMIC (salaire minimum inter-professionnel de croissance) a été instauré le 2 janvier 1970. Il a succédé au SMIG (salaire interprofessionnel garanti) créé en 1950.

Origine du salaire minimum

Le salaire minimum a été établi cinq ans après la deuxième guerre mondiale. La France est en ruine, tout est à reconstruire. La bourgeoisie craignait une révolte de la classe ouvrière, elle voulait à tout prix éviter une nouvelle vague révolutionnaire, comme celle qui avait secoué l'Europe au lendemain de la seconde guerre mondiale. Le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 prévoit d'assurer « à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement ». On élabore le budget d'une famille en constituant le panier de la ménagère. Le panier comprend le prix de produits et de services censé correspondre aux besoins minimum d'un ouvrier célibataire de la région parisienne.

Le salaire minimum de croissance : le SMIC

Puis, le salaire minimum garanti (SMIG) devient le salaire minimum de croissance (SMIC). Le SMIC a été créé pour assurer aux salariés un minimum vital qui se rapproche du salaire moyen des français. La création du salaire minimum est un progrès, car il assure aux salariés ayant de faibles revenus un meilleur pouvoir d'achat. Cependant, le patronat a toujours été très réticent à appliquer ce minimum, estimant les charges salariales trop lourdes. Les gouvernements à leur service, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont toujours tenu compte des intérêts patronaux dans le calcul du SMIC.

Croissance du SMIC

Jusqu'en 1975, le taux du salaire réel avait une croissance de 3 % par an. Depuis, le rythme de croissance

est inférieur à 0,5 % par an. En mai 1981, sous la présidence de la gauche de Mitterrand, le SMIC est augmenté de 10 %. En contrepartie, l'État subventionne des entreprises d'environ 9 milliards de francs (près de 3 milliards d'euros) pour favoriser l'embauche des jeunes. Le temps de travail est réduit, il passe de 40 heures à 39 heures. En 1982, c'est la crise, le président bloque les salaires et les prix pour arrêter l'inflation. Le SMIC stagne jusqu'en 1990.

À partir des années 1990, les gouvernements de Jacques Chirac et d'Édouard Balladur allègent les charges des entreprises employant des salariés au SMIC et relève le salaire minimum. De 1998 à 2005, sous le gouvernement de Lionel Jospin, le temps de travail est réduit à 35 heures par semaine. Les 35 heures payées 39 heures devraient augmenter le SMIC de 11 %, mais le gouvernement ne souhaite pas cette augmentation rapide, il crée un nouveau SMIC chaque 1er juillet jusqu'en 2002. On a cinq SMIC différents, tous les salariés ne touchent pas le même SMIC. En 2002, la loi Fillon instaure un SMIC unique. En 2005, tous les SMIC sont à 8,03 euros de l'heure.

Des salaires inférieurs au SMIC

Depuis les années 1990, les diverses augmentations du SMIC sont dérisoires, elles ne suffisent pas à rattraper les hausses des prix sur les produits alimentaires, sur ceux de l'essence, ou sur les factures d'électricité. Le pire est que de nombreux salariés gagnent moins que le SMIC. C'est le cas pour les emplois précaires, à temps partiel ou des emplois spéciaux pour les jeunes comme le service civique.

Le SMIC accusé de créer du chômage

Le gouvernement actuel a augmenté le SMIC de 1,2 % au premier janvier 2020. Le taux horaire brut est de 10,15 euros, et le montant net est à 8,03 euros, ce qui représente une faible augmentation de 15 euros par

mois. Le ministre de l'économie Bruno Lemaire s'est opposé à un « coup de pouce » du SMIC. Selon lui, augmenter le SMIC pourrait causer une hausse du chômage des moins qualifiés et aurait peu d'effet sur la réduction de la pauvreté.

Les seuls vrais gagnants, les patrons !

En réalité ce ne sont pas les 1219 euros nets par mois qui empêchent les patrons d'embaucher, car l'État vient au secours des patrons en allégeant certaines cotisations sociales sur les salaires. Si les patrons licencient ou n'embauchent pas c'est surtout pour rechercher le maximum de profits en supprimant des postes et en augmentant la cadence au travail. Pour l'année 2018, l'État a octroyé 52 milliards d'euros d'allègements de cotisations patronales. Pourtant, la productivité a fortement augmenté grâce au progrès technique comme les machines et les nouvelles formes d'organisation du travail. La productivité a contribué à alimenter les profits des grandes entreprises. En 2018, l'observatoire des inégalités a publié une étude sur la fortune du capitaliste Bernard Arnault. Elle représente l'équivalent de 2,6 millions d'années de SMIC. Il est donc possible d'imposer par la lutte collective un salaire décent, un salaire minimum de 1800 euros nets par mois.

Autrefois, un SMIC colonial

Depuis le 1er janvier 1996, le niveau du SMIC dans les départements d'outre mer évolue au même rythme qu'en métropole et est identique. Mais pendant très longtemps il était plus bas en outre-mer. Avant 1995, il était inférieur de 8,9% par rapport à la France. Ce n'est que 45 ans après l'instauration du SMIG et 25 ans après celui du SMIC qu'il y eut l'égalité sur ce point. Il aura fallu bien des luttes ouvrières pour que certaines discriminations flagrantes de nature coloniale soient supprimées.